PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARABIA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994

Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-

Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

ARABIA SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 30 avril 2026, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2025, un dividende de **1,555 dinar** par action.

Ce dividende est payable à partir du **mardi 19 mai 2026** aux guichets de l'ARAB TUNISIAN BANK et au siège de ARAB FINANCIAL CONSULTANTS sis au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.